

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

NO: 200-06-000234-198

COUR SUPÉRIEURE
(Action collective)

RICHARD-NICOLAS VILLENEUVE;

Demandeur

C/

**SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE
DU QUÉBEC;**

Et

**ASSOCIATION DES INTERVENANTS EN
DÉPENDANCE DU QUÉBEC;**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU
CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL;**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DU BAS-SAINT-
LAURENT;**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA
MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC;**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
L'ESTRIE – CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE;**

Et

**TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY S.E.N.C.R.L.
AVOCATS**

IBERVILLE UN, BUREAU 200, 1195, AVENUE LAVIGERIE, QUÉBEC (QUÉBEC) G1V 4N3
TÉLÉPHONE : (418) 658-9868 TÉLÉCOPIEUR : (418) 656-6766

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS;**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE L'ABITIBI
TÉMISCAMINGUE;**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD;**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE;**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE CHAUDIÈRE-
APPALACHES;**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LAVAL;**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE;**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DES LAURENTIDES;**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-
OUEST;**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN;**

Et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA
CAPITALE-NATIONALE;**

Défendeurs

AVIS À LA PROCUREURE GÉNÉRALE
(Article 76 C.p.c.)

Destinataire(s) : **Procureure générale du Québec**
Direction du contentieux du ministère de la justice
Palais de justice
300 boul. Jean-Lesage, bureau 1.03
Québec (Québec) G1K 8K6

PRENEZ AVIS que, par sa demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour être désigné représentant, du 24 septembre 2019, le Demandeur demande à l'encontre de la SAAQ, l'AIDQ et les CISSS/CIUSSS, une réparation fondée en partie sur la violation des droits et libertés des membres du groupe, droits fondamentaux prévus par la *Charte des droits et libertés de la personne* et par la *Charte canadienne des droits et libertés, Partie 1 de l'annexe B de la Loi sur le Canada, chapitre 11 du recueil des lois du Parlement du Royaume-Uni pour l'année 1982*.

Le Demandeur entend faire valoir que, par la conception et l'application du protocole d'évaluation (évaluation sommaire, évaluation du risque) auxquels sont assujettis les personnes arrêtées pour alcool au volant pour obtenir de nouveaux permis de conduire ou le droit d'en obtenir, les Défendeurs, la SAAQ, l'AIDQ et les CISSS/CIUSSS, ont violé les droits fondamentaux des membres du groupe, droits protégés par les articles 4 et 10 de la *Charte des droits et libertés* et l'article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés, partie 1 de l'Annexe B de la Loi sur le Canada, chapitre 11 du recueil des lois du Parlement du Royaume-Uni pour l'année 1982*.

Une copie des actes de procédure suivants, déjà versés au dossier, vous sera remise à votre demande :

- Demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour être désigné représentant, le 24 septembre 2019;

TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY S.E.N.C.R.L.
AVOCATS

IBERVILLE UN, BUREAU 200, 1195, AVENUE LAVIGERIE, QUÉBEC (QUÉBEC) G1V 4N3
TÉLÉPHONE : (418) 658-9966 TÉLÉCOPIEUR : (418) 656-6768

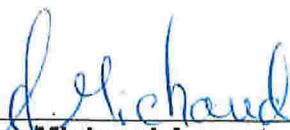
- Liste des pièces, le 24 septembre 2019;
- Déclaration sous serment du demandeur Richard-Nicolas Villeneuve, le 24 septembre 2019;
- Réponse de la défenderesse la Société de l'Assurance Automobile du Québec, le 10 décembre 2019;
- Réponse des défendeurs AIDQ et CISSS / CIUSSS, le 19 décembre 2019;
- Avis de substitution des avocats des défenderesses AIDQ et CISSS / CIUSSS, le 14 janvier 2020;

DE PLUS, **PRENEZ AVIS** que la date de l'instruction de cette cause n'a pas encore été fixée.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

SAGUENAY, ce 10 février 2020

QUÉBEC, ce 10 février 2020



Stéphane Michaud Avocat
Me Stéphane Michaud
Avocat du Demandeur



TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY S.E.N.C.R.L.
Me Lahbib Chetaibi
Avocat du Demandeur

LC/AJB
N/Réf. : 219-344/LC

No: **200-06-000234-198**

(Chambre des actions collectives)
COUR SUPÉRIEURE
DISTRICT DE QUÉBEC

RICHARD-NICOLAS VILLENEUVE;

Demandeur

C/

**SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU
QUÉBEC;**

Et

**ASSOCIATION DES INTERVENANTS EN
DÉPENDANCE DU QUÉBEC**

Et

als

Défendeurs

**AVIS À LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU
QUÉBEC**
(Art. 76 C.p.c.)

Nature de l'action : 99

CODE DE NATURE : Divers

Montant :

M^e Lahbib Chetaibi

lchetaibi@tremblaybois.ca

Me Stéphane Michaud

sm@stephanemichaudavocat.com

Réf. 219-344/LC

Casier 4 / BT-0375

TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY

S.E.N.C.R.L.

AVOCATS

Iberville Un, bureau 200
1195, avenue Lavigerie
Québec (Québec) G1V 4N3

Téléphone : 418-658-9966
Télécopieur : 418-656-6766
www.tremblaybois.ca